

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2017

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 5 septembre 2017 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Danielle Cardin Pollender, Philippe Dunn, Réjean Racine, Marc Labrecque et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Normand Delisle.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Approbation du procès-verbal du 8 août 2017
 3. Approbation des comptes et transferts
 4. Rapport des dépenses autorisées
 5. Correspondance
 6. Administration
 - 6.1 Adjudication - Appel d'offres 2017-40- Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville**
 - 6.2 Adoption – Projet de politique familiale**
 7. Urbanisme
 - 7.1 Adoption – Règlement 2017-08 – Modifiant le règlement sur le zonage 06-101**
 - 7.2 Adoption – Règlement 2017-09 – Modifiant le règlement sur le zonage 06-101**
 - 7.3 Adoption – Règlement 2017-11 – Modifiant le règlement sur le zonage 06-101**
 - 7.4 Départ de l'inspectrice municipale – Résolution**
 - 7.5 Avis de motion – Règlement 2017-15 – Modifiant le règlement sur le zonage 06-101 concernant les normes relatives à l'affichage dans certaines zones commerciales**
 8. Voirie
 - 8.1 Adjudication – Appel d'offres 2017-36 – Réfection fossés et ponceaux chemin Daigneault, Fordyce et Miltimore**
 - 8.2 Acceptation des dépenses relatives à l'exécution des travaux de rechargement sur les chemins Langevin et Maple Dale (Appel d'offres 2017-34)**
 9. Eaux usées et eau potable
 - 9.1 Secteur Guay – Avis d'assemblée d'information publique**
 - 9.2 Achat d'une pompe – Poste Lacroix**
 10. Sécurité publique
 11. Loisirs et culture
 12. Environnement
 - 12.1 Regroupement d'achats des bacs bruns - RIGMRBM**
 13. Varia
 - 13.1 Avis d'assemblée extraordinaire (20 septembre)**
 14. Période de questions
 15. Levée de l'assemblée
-

2017-251
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2017-252
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU 8 AOÛT 2017

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017.

2017-253
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 241 016.20\$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2017-254
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général dépose un rapport des dépenses autorisées.

2017-255
CORRESPONDANCE

Aucun dossier.

2017-256
ADMINISTRATION
APPEL D'OFFRES 2017-40
RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'appel d'offres 2017-40 pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville de la municipalité avec plans et devis joint numéro 3807 prévoyant entre autres la pose d'un bardeau prescrit soit du bardeau d'asphalte Dakota, l'installation de fascia, la pose de gouttières et soffites ventilés, l'ajout de ventilateur et des travaux de cheminée;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-40 :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TAXES INCLUSES
Toitures Larose MR inc.	46 661.45

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix forfaitaire, pour des travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville conformément au plan et devis numéro 3807 dans la cadre de l'appel d'offres 2017-40 soit la proposition de l'entreprise Toitures Larose MR inc. au prix de 46 661.45 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document.

2017-257
ADMINISTRATION
ADOPTION – PROJET DE POLITIQUE FAMILIALE

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Marc Labrecque et résolu à l'unanimité d'adopter le projet de politique familiale soumise par le comité d'élaboration.

Des copies de ce projet de politique ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-258
URBANISME
ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-08
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 06-101

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement le 6 juin 2017;

ATTENDU la tenue d'une séance de consultation publique tenue le 20 juillet 2017;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement le 8 août 2017;

ATTENDU l'absence de demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement numéro 2017-08;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2017-08 modifiant le règlement sur le zonage numéro 06-101.

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Le maire mentionne l'objet de ce règlement et sa portée.

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-259
URBANISME
ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-09
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 06-101

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement le 6 juin 2017;

ATTENDU la tenue d'une séance de consultation publique tenue le 20 juillet 2017;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement le 8 août 2017;

ATTENDU l'absence de demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement numéro 2017-09;

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2017-09 modifiant le règlement sur le zonage numéro 06-101.

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Le maire mentionne l'objet de ce règlement et sa portée.

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-260
URBANISME
ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-11
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 06-101

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement le 6 juin 2017;

ATTENDU la tenue d'une séance de consultation publique tenue le 20 juillet 2017;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement le 8 août 2017;

ATTENDU l'absence de demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement numéro 2017-11;

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter le Règlement numéro 2017-11 modifiant le règlement sur le zonage numéro 06-101.

Tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce règlement et renoncent à sa lecture. Le maire mentionne l'objet de ce règlement et sa portée.

Des copies de ce projet de règlement ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-261
URBANISME
DÉPART DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

ATTENDU QUE Madame Gabrièle Laliberté-Auger, inspectrice municipale, quittera ses fonctions en date du 13 septembre 2017 ;

ATTENDU QUE le remplacement de ce poste doit être fait compte tenu du congé de maternité de madame Laura Lee, inspectrice municipale en titre;

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Réjean Racine et résolu à l'unanimité

- d'accepter l'offre de services de la compagnie GESTIM inc datée du 8 août 2017 et conformément au contrat intitulé « Convention pour les services de permis et inspection » ;

- de nommer Monsieur Jules Brunelle, inspecteur municipal en remplacement de Madame Laura Lee, au départ de Madame Laliberté-Auger;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document;

2017-262
URBANISME
AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-15 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE 06-101

Avis de motion est donné par Normand Delisle de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2017-15 modifiant le règlement sur le zonage numéro 06-101 concernant les normes relatives à l'affichage dans certaines zones commerciales.

2017-263
VOIRIE
ADJUDICATION – APPEL D’OFFRES 2017-36
RÉFECTION FOSSÉS ET PONCEAUX SUR LES
CHEMINS DAIGNEAULT, FORDYCE ET MILTIMORE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 4 soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2017-36 dont une (1) non conforme.

SOUMISSIONNAIRES	OPTION A Chemins Daigneault et Fordyce MONTANT (taxes incl.)	OPTION B Chemin Miltimore MONTANT (taxes incl.)
Roger Dion et fils 2006 inc.	A : 34 469,51\$	B : 32 279,24\$
Excavation Dominic Carey inc.	A : 50 943,35\$	B : 53 874,65\$
Excavation St-Pierre Tremblay inc.	A : 42 478,59\$	B : 30 929,00\$
Excavation CMR inc.	A : 26 694,20\$	B : 28 588,53\$

Il est proposé par Marc Labrecque, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de retenir l'option A, d'accepter la plus basse soumission conforme, à prix unitaire, pour des travaux de réfection de fossés et de ponceaux sur les chemins Daigneault et Fordyce dans le cadre de l'appel d'offres 2017-36 soit la proposition de l'entreprise Roger Dion et fils 2006 inc. au prix de 34 469.51 \$ taxes incluses.
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité;
- d'autoriser le directeur général et la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document;
- de reporter l'option « B » soit la réfection de fossés et ponceaux sur le chemin Miltimore.

2017-264
VOIRIE
ACCEPTATION DES DÉPENSES RELATIVES À L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX DE RECHARGEMENT SUR LES CHEMINS
LANGEVIN ET MAPLE DALE
PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
AIRRL-2016-248

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter les dépenses relatives à l'exécution des travaux dans le cadre du projet de rechargement sur les chemins Langevin et Maple Dale pour un montant total de 104 624.77\$;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à fournir les factures attestant des sommes réelles dépensées à l'exécution de ce projet et à signer tout document à cet effet.

2017-265
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
SECTEUR GUAY
AVIS D'ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE

Un avis d'assemblée d'information publique sera distribué aux résidents du secteur Guay pour les inviter à participer à une rencontre d'information.

2017-266
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ACHAT D'UNE POMPE – POSTE LACROIX
(REEMPLACEMENT)

Il est proposé par Danielle Cardin Pollender, appuyé par Philippe Dunn et accepté à l'unanimité de retenir la soumission de la compagnie Pompex inc. pour l'achat d'une pompe Flygt MP3102HT-1.5" au montant de 8 451.81\$ et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à affecter cette dépense au fonds de roulement et à la TECQ.

2017-267
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

2017-268
LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

2017-269
ENVIRONNEMENT
REGROUPEMENT D'ACHATS
BACS DE COMPOSTAGE (BRUNS) – RIGMRBM

Regroupement d'achat - Bacs de compostage

CONSIDÉRANT que le compostage des matières organiques sera implanté sur l'ensemble le territoire de Brome-Missisquoi en 2018 par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage pour le projet de compostage a été déposée par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que, si cette demande est acceptée, une subvention de 33 % sera reçue pour l'acquisition des bacs pour la collecte des matières compostables;

CONSIDÉRANT que les dispositions du Code municipal permettent la création de regroupements d'achats incluant des Municipalités et des organismes sans but lucratif comme les régies intermunicipales;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Brigham désire participer à un achat regroupé de bacs servant à la collecte des matières compostables;

Il est proposé par Réjean Racine, secondé par Gisèle Thériault et adopté unanimement :

- que la Municipalité de Brigham confirme que les données déjà transmises à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi concernant le nombre de bacs requis sur son territoire sont exactes;
- que la Municipalité de Brigham confie à la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi le mandat de procéder en son nom, et avec les autres Municipalités intéressées, à un appel d'offres public regroupé et à l'adjudication du contrat d'achat de bacs pour la collecte des matières compostables;
- que la Municipalité de Brigham s'engage à respecter le contrat qui sera octroyé par la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi pour l'acquisition de ces bacs;
- que le directeur général et secrétaire-trésorier soit désigné à titre de représentant de la Municipalité de Brigham pour participer aux réunions du regroupement d'achats.
- que la Municipalité de Brigham s'engage à payer, en totalité, la facture qui lui sera transmise pour l'acquisition des bacs nécessaires à la collecte des matières compostables sur son territoire et que la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi verra, dès l'obtention de la subvention, à redistribuer celle-ci au prorata des commandes effectuées;
- que les bacs ainsi acquis demeureront la propriété de la Municipalité de Brigham;

- d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente intermunicipale concernant la délégation pour procéder par appel d'offres pour l'achat regroupé de bacs de compostage et tout autre document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Brigham.

2017-270
VARIA
AVIS D'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Au moins une assemblée extraordinaire se tiendra le mercredi 20 septembre 2017 à 19h30.

2017-271
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

2017-272
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Marc Labrecque et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 8h07.

Normand Delisle
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorière